Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260702-46_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 2 JUILLET à 20h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents :..... 12
votants :..... 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD – B. LECUE – C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON – JM. PINARD – JL. BOSSE - N. JOLIVEL - C. ALLAIN – J. HODY
REPRESENTÉS : A. MEHAT pouvoir à B. LECUE – V. MAIRESSE pouvoir à C. ALLAIN – O. HERSENT pouvoir à I. MOISON
EXCUSES :

N. JOLIVEL a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 26/06/2026

DÉLIBÉRATION N° 46-2026 : TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE AU 01 09 2026

M. Le Maire donne la parole à Mme Marcault, adjointe aux finances.
Madame l'adjointe rappelle aux membres du conseil que depuis septembre 2024, la tarification sociale des cantines a été mise en place (délibération 29-2024 du 27/06/2024).
Elle présente les chiffres de fréquentation et de coût du service restauration.
A l'issue de cette présentation, M. le Maire propose de maintenir les tarifs de restauration.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de maintenir les tarifs du restaurant scolaire à compter du **1er septembre 2026** selon la grille tarifaire suivante :

Tranches	0 – 1000 €	1001 – 1800 €	> 1801 €
	Tarif social	Tarif médian	Tarif médian +5%
Enfants de Poligné	1 €	4.50 €	4.72 €
Enfants communes extérieures	1 €	4.66 €	4.89 €
PAI	1 €	1.61 €	1.69 €

Libellé	Tarif de base	Tarif communes extérieures
Repas Personnel Scolaire	4.20 €	
Repas Enseignant	5.60 €	
Repas Personnel Communal	5.60 €	
Majoration pour repas non commandé	30% du prix du repas	30% du prix du repas

Fait et délibéré à Poligné
Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD